

Fermeture des colonies de vacances: le risque ou le care ?¹

Mots-clés :Colonies de vacances, risque, care, violences sexuelles.

Résumé. Chaque année des accueils collectifs de mineurs sont menacés si les associations ou collectivités qui les portent ne trouvent pas rapidement quelques centaines de milliers d'euros pour être conforme à la réglementation. Cette prévention des risques, qui ne s'appuie sur aucune statistique probante d'accident ou de mortalité depuis des années, est assurée par des dispositifs de protection coûteux, au nom de l'intérêt des enfants eux-mêmes, dont on affirme que les parents ne supporteraient plus le risque. Face à cette folle application d'une protection illimitée dont l'effet est de priver les enfants de vacances, il est nécessaire de produire des arguments contradictoires. C'est ce que propose de faire cet article. Il montre comment la prise en compte excessive du risque matériel cache un autre enjeu sous estimé, le risque de la violence, et en particulier de la violence sexuelle, dont le tabou qui l'entoure serait à même d'expliquer en partie l'anxiété des parents à l'idée de confier leurs enfants à des accueils collectifs pour mineurs. Comment peut-on organiser malgré tout la rencontre ? Ce mélange, cette mixité sociale et de genre, dont on ressent bien qu'elle est une des conditions du vivre ensemble et de la citoyenneté ?

1. Introduction : penser le déclin des colos à partir du *care* et du genre
2. Société du risque vs société du care
3. La gestion des risques sexuels
4. Bactéries, attouchements : de quels risques et de quels corps s'agit-il ?

1. Introduction : penser le déclin des colos à partir du *care* et du genre

D'innombrables colos ont fermé en France depuis 1960 pour des raisons de mise aux normes². Chaque année des accueils collectifs de mineurs sont menacés si les associations ou collectivités qui les portent ne trouvent pas rapidement un ou plusieurs millions d'euros pour les conformer à la réglementation. La mise en place d'un dispositif de contrôle implacable frise bien souvent l'absurde : le constat qu'une bactérie risque de stagner dans un coude de tuyau alimentant les toilettes, rendant l'eau non-potable, une rampe d'accès handicapé un peu trop inclinée, quelques plaques comprenant de l'amiante sur un toit, une cuisine dont la ventilation est légèrement insuffisante privent des centaines d'enfants de vacances chaque année (des centaines de milliers, peut-être même un million depuis les années 1980) sans aucune solution de remplacement. Or, à chaque fois, le risque réel est infime : qui peut penser qu'un enfant va boire l'eau des toilettes, dans lequel risque de s'écouler une

¹ Yves Raibaud, Université Bordeaux Montaigne, Passages/Cnrs, yves.raibaud@cnrs.fr

² Bacou M., Bataille J.-M., Besse-Patin B., Bocquet J.-M., Carton E., Claude V., Dheilly C., Kéritel A., Raibaud Y., 2016. Des séparations aux rencontres en camps et colos. Rapport d'évaluation du dispositif #GénérationCampColo, Les Éditions Le social en fabrique, avril 2016 : <http://www.lesocialenfabrique.fr> Ce rapport recense les données statistiques sur 42 000 séjours organisés en France. Une étude qualitative a été réalisée sur 24 sites sélectionnés par le MVJS dans le cadre du dispositif #GénérationCampColo. L'analyse s'appuie sur des séries d'observations et 120 entretiens réalisés auprès de responsables de séjours, d'enfants et de jeunes, de responsables associatifs. Près de 10 heures de vidéo ont servi de support à l'élaboration de cartes sensibles par les animateurs-trices et les enfants, des sociogrammes ont été récoltés sur les sites. 95 dossiers retenus par le ministère ont fait l'objet d'une analyse détaillée, complétée par une revue de littérature (468 occurrences).

bactérie, au point d'en être gravement infecté ? Quel effet réel a sur la santé d'un enfant qui séjourne 15 jours dans un ancien bâtiment la présence de quelques plaques amiantées sur le toit (dans les faits aucun) ? Et quand bien même cela aurait un effet, la responsabilité ne revient-elle pas aux fabricants d'amiante, toujours pas condamnés ? Cette prévention des risques qui ne s'appuie sur aucune statistique probante d'accident ou de mortalité depuis des années est assurée par des dispositifs de protection très coûteux, au nom de l'intérêt des enfants eux-mêmes, dont on affirme que les porte-paroles (les familles) ne supporteraient plus le risque³.

Face à cette folle application d'une protection illimitée, dont l'effet bien réel est de priver les enfants de vacances⁴, il est nécessaire de produire des arguments contradictoires, ne serait-ce que pour éviter aux organisateurs.trices professionnel.le.s ou bénévoles de sombrer dans la résignation et la mélancolie. C'est ce que je propose de faire en relisant Joan Tronto « le risque ou le care » (Tronto, 2012) et Carol Gilligan « Une voix différente » (Gilligan, 2008 [1982]) qui présentent une autre façon de penser la norme et lui opposent d'autres rationalités, tout aussi pragmatiques, mais le plus souvent ignorées. Je montrerai ensuite comment la prise en compte excessive du risque matériel cache un autre enjeu sous estimé, la violence sexuelle, dont le tabou qui l'entoure serait à même d'expliquer l'anxiété diffuse des parents à l'idée de confier leurs enfants ou leurs adolescentes à des accueils collectifs pour mineurs. Comment peut-on organiser malgré tout la rencontre entre les enfants ? Ce mélange, cette mixité de sexe, d'âge, de classe ou d'origine dont on sent bien qu'elle est une des conditions du vivre ensemble et de la citoyenneté ? Les mécanismes qui organisent la séparation (la prévention excessive du risque matériel et l'absence de prévention des violences de genre) ne seraient-ils pas inscrits dans une construction et une application « masculine » de la réglementation, bien éloignées du souci de prendre soin des enfants, de leur permettre d'avoir de belles vacances et de faire des rencontres ?

2. Société du risque vs société du care

Joan Tronto analyse à quel point la société du risque (Beck, 2001 [1992]) et son apparente rationalité obéit à des intérêts situés. Pour Ulrich Beck, nous serions dans une société dont nous aurions perdu le contrôle : « *le réchauffement climatique, la maladie de la vache folle, la bactérie e-coli sont au-delà de notre contrôle* » (Beck, in Tronto, 2010, p. 13). D'autres philosophes s'inscrivant dans ce courant de pensée affirment que « *les nouveaux risques (...) nous ont déplacé vers une philosophie de la précaution et une politique de la prévention* » (Ewald, id. p.14). Ce moment de la modernité « *post industrielle et post classes sociales* » se caractériserait par une nouvelle série de relation : « *On peut résumer la force qui oriente la société de classe par la phrase : j'ai faim ! De l'autre côté, on exprime ce qui est mis en mouvement dans la société du risque par la déclaration : j'ai peur ! La banalité de l'anxiété prend la place de la banalité du besoin* » (Beck, id, p.15)

L'idée que les nouveaux risques (le réchauffement climatique, la vache folle, la grippe aviaire) échapperaient à notre contrôle exonère ceux qui les ont créés de toute responsabilité. Or il tombe sous le sens que faire manger de la viande à des vaches ou élever de façon industrielle des volailles

³ Les principaux freins aux départs en colonies sont, selon un sondage réalisé par l'Ifop pour la Jeunesse au Plein Air (IFOP/JPA, Avril 2016), le coût financier du séjour (59%) et le manque de confiance dans le personnel accompagnant (57%).

⁴ Selon le Secours populaire français 3 millions d'enfants ne partent jamais en vacances en France.

en batterie ne relève pas d'une évolution fatale, mais bien d'une responsabilité de la société industrielle et des capitaux qui s'en nourrissent. Conclure qu'on est passé d'une société de la solidarité (XXème siècle) à une société de la précaution et de la prévention (XXIème), c'est absoudre sans conditions ceux qui ont mis en place la rationalité d'une société dangereuse.

Pour Tronto, l'idée que l'anxiété a remplacé la faim situe clairement la société du risque du côté des nantis, justifiant une société assurancielle qui ne prend plus la responsabilité des dangers mais s'en protège. Outre le positionnement situé d'un auteur qu'elle définit comme « allemand », Joan Tronto dénonce le caractère masculin de la société du risque. D'une part, les sujets humains présentés dans l'analyse sont abstraits et ressemblent forts à des hommes blancs, ceux que fréquentent habituellement le philosophe. D'autre part, celui-ci n'identifie pas quels agents ont permis cette évolution. « *Quand Beck écrit que « nous » recherchons le risque comme un frisson, il désigne la vie de certaines personnes. La vie des pauvres et des marginalisés est beaucoup plus risquée* » (id. p.19). Ainsi celle de ces femmes qui vivent de façon constante le danger de la violence sexuelle, ou ces jeunes hommes noirs qui sont abattus presque chaque jour par la police américaine. « *Beck écrit donc pour et sur des gens qui détiennent déjà un certain contrôle de leur condition matérielle mais ceci, malheureusement, ne décrit pas tout le monde* » (id. p.19). Joan Tronto ajoute à cette observation une perspective féministe. « *La société du risque opère ainsi dans un univers métaphoriquement masculin. D'une certaine manière [elle] représente une tentative de réaffirmer la centralité masculine dans un monde davantage contrôlé par les processus féminins* » (id. p.25). Alors qu'un grand nombre d'hommes s'occupent peu des enfants et choisissent de quitter totalement ou partiellement le domicile familial (notamment en choisissant les métiers qui éloignent du foyer) la gestion du risque par le monde des hommes serait une manière de réaffirmer le pouvoir de protection sur le monde des femmes et de la famille.

Qu'en est-il de la société du risque pour les colos ? Le contrôleur vétérinaire et sa pipette ou le pompier psychorigide, formatés dans des écoles qui éliminent le sens de l'action au profit de l'enseignement de la norme, ont fait école auprès de l'administration Jeunesse et Sports depuis les années 1990. Les anciens Conseillers Techniques et Pédagogiques théâtre, chant choral ou photo qui sont partis à la retraite dans les années 2000 ont vécu cette triste transformation, obligés de faire appliquer une loi de plus en plus absurde au détriment de la formation et du conseil pédagogique qui étaient leur cœur de métier. Telle est la logique technocratique qui a prévalu dans la fermeture aveugle de milliers de bâtiments qui accueillaient les enfants. Telle est la logique gestionnaire qui a permis aux responsables de l'Etat, des grandes collectivités et des milliers d'élus locaux d'économiser sur les vacances des enfants des classes pauvres au double prétexte de la norme et de la rigueur budgétaire⁵. Y avait-il une autre solution ? Carol Gilligan nous montre qu'il existe une rationalité, le *care* (qu'on peut traduire par soin, affect, sollicitude) s'appuyant l'écoute d'une « voix différente », en l'occurrence celle des femmes. Voici l'exemple qu'elle propose, en partant d'un exemple célèbre, le dilemme de Heinz (Kohlberg, in Gilligan, 1988).

Sa femme étant gravement malade, Heinz va chez le pharmacien se procurer le médicament nécessaire à sa guérison. Ne pouvant pas payer, doit-il laisser sa femme mourir ou voler le

⁵ Cf. Journal Le Monde du 30/31 juillet 2016, Sylvia Zappi, *Les colonies de vacances font moins recette*. Aurélie Collias, *La colo n'est plus ce lieu de brassage des jeunes*.

médicament ? Interrogé sur cette question, Jake, un garçon de onze ans, perçoit d'emblée la structure cognitive du dilemme : la vie de sa femme doit être la priorité de Heinz, avant l'aspect condamnable du vol. La réponse d'Amy, une fillette du même âge, est différente : si Heinz vole et est emprisonné, il ne pourra s'occuper ni de sa femme ni de ses enfants, ce qui est encore plus grave. Ils devraient en parler ensemble, emprunter de l'argent, persuader le pharmacien, mais Heinz ne doit pas voler et sa femme ne doit pas mourir. (Gilligan, 1988, Laugier et alii, 2009, Brugère, 2011).

Pour Lawrence Kohlberg, la pensée d'Amy est moins éthique que celle de Jake classée en haut de l'échelle cognitive. Gilligan démontre le contraire, la supériorité des arguments d'Amy, et oppose l'éthique du *care* à l'éthique de la justice. « *Le jugement moral d'Amy (...) est fondé sur l'attention à toutes les données du problème et la conviction que si une personne possède quelque chose capable de sauver la vie d'une autre, elle aurait tort de ne pas lui donner* » (Laugier, 2010, p.63). Le souci de prendre soin des autres en appelant à la responsabilité est, pour Gilligan, l'expression d'une voix différente, trop souvent occultée. Elle est plus souvent portée par les femmes car ce sont elles qui ont majoritairement la charge des enfants et des personnes âgées ou malades. Cela leur a permis de développer d'autres rationalités que celles imposées par le monde des hommes. Elles sont donc à la recherche d'autres solutions, moins assujetties au raisonnement binaire, davantage produites par la pratique, mais sont souvent jugées comme « irrationnelles » du point de vue des hommes.

C'est cette voix qu'il faut faire entendre chaque fois qu'une colo risque de fermer. Le risque réel n'est ni la bactérie ou l'accident, ni l'infraction à la loi qui impose des normes excessives : c'est la privation pour les enfants de cette ressource éducative incontestable qui consiste à partir en vacances dans un lieu bienveillant. Il faut donc chercher une autre solution. Quelles que soient les qualités des hommes élus ou en charge de responsabilité dans les administrations publiques, une présence massive des femmes dans toutes les instances de gouvernance assurerait un minimum de transfert des enjeux éthiques et politiques du *care* (qui ne doivent rien à une nature féminine et tout à leur fonction sociale) dans la décision publique. « Le risque ou le care ? » est donc la bonne question pour nos colos. La survie des colos ne se discute pas à partir de dilemmes moraux relevant de la justice, du contrat social ou de la sécurité mais à partir de pratiques sociales ordinaires (le soin, l'affection, la sollicitude) dont Gilligan et Tronto montrent qu'elles sont les bases concrètes et universelles du lien social et de la démocratie.

3. La gestion des risques sexuels

Pour beaucoup de parents qui confient leurs enfants aux accueils collectifs pour mineurs, cette société qui produit de l'anxiété se traduit moins par la peur des bactéries, des microparticules ou de l'accident que par la peur de l'agression humaine, en particulier de l'agression sexuelle. Les études récentes sur le sentiment d'insécurité en ville ont montré l'importance primordiale de la peur de l'agression sexuelle pour les femmes (pour elles et pour leurs enfants) ainsi que pour les personnes non conformes à la norme hétérosexuelle dominante (lesbiennes, gays, bis, trans), au point d'influer fortement sur les mobilités dans une ville considérée comme dangereuse (Raibaud, 2015). Cette peur, loin d'être un fantasme, semble justifiée au regard des derniers chiffres : dans deux enquêtes menées en France en 2014 et 2015 85% et 100 % des femmes interrogées déclaraient avoir été harcelées ou agressées sexuellement dans les transports. Cette émergence dans la conscience collective d'un phénomène courant, considéré jusqu'alors comme banal, permet de lever un tabou sur des pratiques d'un autre âge, devenues intolérables.

Il en est de même pour les phénomènes de retrait de certains accueils de loisirs avec ou sans hébergement qu'on aurait tort de réduire à une «panique morale»⁶. Les organisateurs.trices de camp et colos connaissent bien cette inquiétude des parents. N'y a-t-il pas un risque que leur enfant (leur fille adolescente) soit agressé sexuellement par un autre enfant (un grand garçon) ? N'y a-t-il pas un risque qu'une organisation que l'on ne connaît pas bien abrite des adultes prédateurs sexuels ? Cette anxiété est entretenue par des affaires qui mettent régulièrement en cause le monde de l'animation et des loisirs (viols et actes pédophiles commis dans le cadre des TAP, des séjours organisés etc.)⁷. Le terme « panique morale » (utilisé de plus en plus fréquemment par le monde de l'éducation et de l'animation) n'est il pas un moyen pour les professionnel.le.s de relativiser la légitime inquiétude des parents ? Après des décennies de tabou sur les crimes sexuels, l'enquête Virages (*virage.site.ined.fr*, 2016) vient de dévoiler le chiffre des violences sexuelles en France : 100 000 viols par an en France, dont 60% sont commis envers des mineurs de 18 ans. Il faut ajouter que ce chiffre ne prend pas en compte des délits considérés à tort comme moins importants tels que baisers forcés, attouchements ou caresses des zones sexuelles, sources de traumatismes psychiques plus ou moins profonds selon les enfants qui en ont été la cible⁸. On comprend mieux l'inquiétude des parents, alors que sont publiés dans les enquêtes et la presse internationale le nombre impressionnant des victimes de prêtres pédophiles⁹ et que le voile se lève sur les viols sur mineurs dans le monde sportif (affaire Isabelle Demongeot/Régis de Camaret) ou culturel (affaire Flavie Flament/David Hamilton). La loi Bellefontaine (2015) oblige à présent le suivi des enseignants condamnés de façon à ce qu'ils ne récidivent pas. Dans l'animation socioculturelle, les mêmes règles sont censées être appliquées (dès la déclaration d'embauche) mais les organisateurs de séjour savent aussi qu'il n'est pas possible de contrôler réellement tout le monde, dans une économie qui fait appel aussi bien à des bénévoles qu'à des stagiaires ou des prestataires de service¹⁰. De plus les cas d'agressions et viol sur mineur qui arrivent jusqu'à la justice sont souvent le cas d'individus multirécidivistes, ayant sévi longtemps sur des enfants et des adolescent.e.s avant que l'un d'eux ou sa famille porte plainte. Dans ces conditions, considérer comme un fantasme la panique morale de parents qui supporteraient de moins en moins « le risque » pour les enfants est de l'ordre du déni, le

⁶ La panique morale désigne la réaction disproportionnée d'un groupe de personnes face à des pratiques jugées par elles dangereuses ou déviantes pour la société (Cohen, 1972).

⁷ Outreau, FR3, 9 mars 2017, Arcachon, Sud-Ouest, 2 février 2017, Paris, Le Parisien, 17 janvier 2017, St Brieuc, Ouest France, 9 décembre 2016, Paris, Coulommiers, BFMTV, 24 mai 2016, Evry, VSD, 25 mai 2016, Angers, Courrier de l'Ouest, 21 avril 2016, Lyon, Le Point, 5 avril 2016, Courbevoie Paris Match, 10 décembre 2015,....

⁸ . Avec 7341 signalements en 2016 de visionnages de contenus pédopornographique sur internet, la France se place au deuxième niveau européen et abrite un des principaux hébergeurs d'images et films. Les signalements proviennent majoritairement des associations qui luttent contre la pédopornographie (et non de l'Etat) et ne recouvrent selon elles qu'une petite partie d'une activité mondiale exponentielle. Ce chiffre ne comprend pas le *darknet*, notamment les sites d'échanges de photos protégés par la communauté des membres, plus difficilement repérables Sur les photos et vidéos signalées en 2016 2 sur 5 des enfants victimes ont moins de 13 ans, 81 % sont des filles (Association Française de Prestataires de l'Internet, audition au HCEFH du 29 juin 2017).

⁹ Pédophilie dans l'église : le poids du silence. *Cash investigations*, 23 mars 2017. 29 juin 2017 : inculpation du cardinal australien Pell, grand argentier du Vatican, pour agressions sexuelles et viols répétés sur mineurs entre 1970 et 1990.

même que celui qu'oppose l'église catholique aux enquêtes au nom de la Très Haute Valeur Morale de la religion qu'elle pratique¹¹.

Ce déni s'accompagne lors des procès, venant des agresseurs, d'un transfert sur les victimes, une inversion connue lorsqu'il s'agit de l'exploitation sexuelle du corps des enfants. Ainsi est-il courant d'entendre attribuer aux enfants la responsabilité des risques qu'ils encourent¹², fillettes séductrices ou garçons pervers et violents, issu.e.s de familles non conformes aux normes canoniques (familles pauvres, monoparentales, étrangères, recomposées, cf. Jablonka, 2015). Ce serait donc leur sexualité qu'il conviendrait de canaliser dès le plus jeune âge, en les séparant dans des dortoirs, des toilettes, des douches réservées à chaque sexe, un excès de précaution aussi absurde, si l'on évalue le risque réel, que celui qui consiste à traquer une bactérie dans l'eau supposée potable des WC. Cette séparation ne protège en rien les enfants mais tend à montrer que le danger vient d'eux et non des adultes. Au fait, comment se comportent-ils ces animateur.trices dans le cadre des colos et de leurs formations ? Dans « Mémoire de fille » Annie Ernaux raconte son initiation sexuelle lors de sa première colo comme monitrice, l'année de ses dix-huit ans, à la fin des années 1950.

Dès les premiers jours, la liberté sexuelle du groupe d'animation s'impose à la narratrice comme un rêve de liberté, notamment dans les séquences alcoolisées du quatrième repas. Saoulée par ses collègues, elle est entraînée dans sa chambre par le chef qui l'oblige à des caresses puis la pénètre sans précaution. Cependant Annie Ernaux se souvient qu'elle prend sur le moment cette scène choquante pour une initiation, un passage à l'âge adulte. Elle se souvient aussi avoir assumé cette liberté en couchant ensuite avec d'autres garçons de la colo, au prix de la jalousie et de l'agressivité des autres filles. Dans son histoire reconstituée jour par jour et heure par heure, cette vie intense de l'équipe d'animation recouvre alors, pour elle, toute autre préoccupation, notamment l'encadrement des enfants dont elle ne garde que peu de souvenirs. Ce n'est que plus tard, après deux ans d'aménorrhée et une sévère anorexie, qu'elle comprendra qu'elle a été violée et quelles en ont été les conséquences pour elle.

Bien sûr cet exemple est littéraire¹³. Il évoque cependant, pour beaucoup de celles et ceux qui ont vécu le BAFA et les premières colos, cette liberté sexuelle de certaines équipes d'animation (Amsellem-Mainguy, Bardon, 2014). Peut-être faut-il rappeler « ce que le genre fait à l'alcool et ce que l'alcool fait au genre » (Palierno, Gausso et Le Minor, 2017). Le caractère asymétrique des effets de l'alcool chez les femmes et les hommes entérine des rapports de sexes inégaux et violents, résumé à l'extrême de la façon suivante : désinhibition pour les garçons, anesthésie pour les filles¹⁴. Dans ces conditions, bien connues de celles et ceux qui travaillent sur la question des fêtes

10 Un service du Ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé de contrôler les casiers judiciaires des animateurs, intervient en moyenne pour 15 cas par an (Europe 1, avril 2015).

11 Id.

12 Cf. « Les filles du Plessis », film français de Bénédicte Delmas, 2016 diffusé le 8 mars 2016 sur France 3 et le débat qui suit.

¹³ Sur la pertinence de l'écriture sociologique en littérature, voir Jablonka, 2014.

14 Les auteurs montrent également comment l'alcoolisme est décrit par le plus souvent par les spécialistes comme étant une conduite sociale pour les hommes et une conduite pathologique pour les femmes (Palierno, Gausso et Le Minor).

étudiantes¹⁵, faire boire les filles participe d'une culture de viol. S'il s'avère que ces pratiques ont lieu lors des colos (ce que me disent un certain nombre d'animatrices et d'animateurs lors d'entretiens formels ou informels menés avec les étudiant.e.s de l'IUT Carrières Sociales, en particulier lors de visites ou rapports de stage, mais aussi au hasard des rencontres)¹⁶, on peut penser qu'elles peuvent se refléter sur d'autres pratiques ou jeux sexuels avec les enfants. Un animateur m'évoquait les jeux amoureux provoqués par un harcèlement insistant d'un de ses collègues auprès des enfants « *Regarde, t'as le ticket avec elle... Alors t'a conclu ?... Tu vas rendre jalouse sa copine* », jeux mis en scène dans des boudoirs suspects où la pression à la relation est organisée par l'équipe d'animation elle-même (Perrin, 2013)¹⁷. La permissivité d'un animateur ou d'un directeur harceleur peut couvrir tous les débordements d'adulte à adulte comme d'adulte à enfant ou entre les enfants eux-mêmes. Marion Perrin (id.) montre ainsi comment la norme hétérosexuelle dominante et son expression sexiste et homophobe masque sous l'apparence rassurante d'une « école de l'hétérosexualité » des violences de genre à tous les étages.

La panique morale attribuée aux parents n'est donc pas si injustifiée que cela. Ses fondements sont rarement abordés par les organisateurs. Et s'il se trouvait que ce problème est plus important et grave qu'on le pense ? D'autres enquêtes sur les violences sexuelles révèlent année après année l'ampleur et la permanence d'un phénomène qui n'est pas l'accumulation de cas isolés mais présente un caractère systémique. De même que le harcèlement sexuel fonctionne comme opérateur hiérarchique de genre dans les entreprises, en politique ou dans l'espace public de la ville (écartant par intimidation les femmes et les hommes les moins dominants des ressources du pouvoir), il y a de grands risques qu'il opère aussi dans les fonctions d'apprentissage à la colo pour séparer les femmes et les hommes, les filles et les garçons, ainsi que les filles et les garçons non conformes au modèle de genre « majoritaire ». Comme dans l'espace public, la peur de la violence sexuelle cumule les peurs de mixité (envers les garçons des quartiers, ressentie par les classes moyennes et supérieures, envers les animateurs et des garçons non-musulmans, ressentie par les familles musulmanes etc.). Les familles qui ont les moyens de faire partir leurs enfants en vacances choisissent aussi celles-ci en fonction de cette non-mixité sociale qui les rassure (par le prix, le choix des activités, la destination, sur le même principe que le choix des options au collège et au lycée qui permettent de contourner la carte scolaire). Les autres restent à la maison et l'on attribue aux parents la responsabilité du non-départ des enfants (enquête IFOP/JPA 2016, op.cit.). Dans ces conditions d'opacité sur les conditions de sécurité, comment réaliser la mixité filles garçons ? Il est logique que les filles aient tendance au repli et laissent l'espace aux garçons dominants, d'autant plus si cette configuration reflète la hiérarchie de la colo, reflet elle-même des lieux de sociabilité habituels des enfants (quartier, école, famille).

4. Bactéries, attouchements, de quels risques et de quel corps s'agit-il ?

15 Cf. L'usage de la ville par le genre, Aurba 2011, rapport de recherche, Bernard-Hohm, Raibaud, Rasselet, en ligne.

16 Encore faut-il aborder le sujet...

17 Marion Perrin (Perrin, 2013) fait une approche minutieuse des interactions entre le monde des anims et celui des enfants sur le plan du genre et de la sexualité, dans un contexte quasiment vierge de toute approche pédagogique qui intégrerait ces notions dans le processus éducatif.

Où est le risque ? N'est-il pas dans cette insécurité affective des enfants face au monde des adultes qui les encadrent ? Plutôt que leur vulnérabilité supposée face aux accidents de la vie domestique ou aux maladies ? Pour ceux qui considèrent comme fatale la fin des colos « généralistes » les arguments sont tout trouvés : les bâtiments doivent être aux normes pour la sécurité des enfants, ce sont les parents eux-mêmes qui le demandent, c'est leur peur irrationnelle du risque qui les détournent des colos. Comme le suggère Tronto dans sa critique de Beck, on notera que si les nouvelles normes peuvent convenir à des classes sociales à haut revenu, qui demandent à être protégées de tous risques et en particulier de celui de la mixité sociale, elles pénalisent les classes pauvres qui n'ont souvent pas un tel niveau d'exigence et s'inquiètent seulement de la bienveillance avec laquelle on accueillera ou non leurs enfants.

On notera également que l'argument de protection agit dans une définition clinique du corps (la protection contre les bactéries, les particules fines, les accidents corporels) et non dans une définition affective et relationnelle (la protection contre la malveillance, l'agressivité, les sévices sexuels). Marion Perrin (2013) note que le premier contact de la colo avec le corps de l'enfant, le livret sanitaire et la visite médicale, entraîne une médicalisation du regard : « *Le corps sanitaire laisse ensuite place à un corps pédagogique (...) mais également à un corps affectif, notamment lors des moments privilégiés de la vie quotidienne comme le coucher.(...) De ces corps là, il est très peu question dans les réunions d'équipe. C'est, en effet, le corps déviant qui ressurgit dans les conversations. De nouveau, le corps médical occupe le devant de la scène (...)* » (Perrin, 2013, p.35). Cette protection du corps sanitaire peut s'interpréter sous l'angle du genre et du *care*. Ainsi les courts séjours de vacances organisés dans le cadre de la politique de la ville, destinés principalement aux garçons autour d'activités majoritairement sportives, s'inscrivent dans la tradition de contrôle des garçons pauvres ou réputés immigrés dont il faut discipliner la violence supposée avant réintégration dans la société (Guérandel 2016, Solini et Neyrand, 2011). Le contrôle sanitaire s'intéresse davantage dans ce cas aux capacités physiques en rapport avec les performances demandées (de type visite médicale sportive). L'objectivation du corps médical et de ses performances ou contre-performances (poids, taille, handicaps, maladies, prise de médicaments, antécédents psychiatriques) passe sous silence ce que Marion Perrin (2013) nomme « le corps affectif », dont l'expérience de la violence donnée ou subie caractérise les rapports sociaux de sexe à l'intérieur de la classe des enfants comme de la classe des adultes. Sylvie Aral (2011) analyse comment cette expérience quotidienne de la violence de genre influence profondément la relation pédagogique, analyse pour l'instant inexploitée dans les formations d'animatrices et d'animateurs, au détriment d'explications dérivées de la clinique freudienne (Downs, 2009) ou de la sociologie durkheimienne, privilégiant les déterminants familiaux et sociaux.

Le *care* représente donc une alternative théorique et politique dont Joan Tronto et Carol Gilligan montre qu'elle est inclusive et démocratique, mettant à égalité les corps dans l'attention qui leur est portée et non dans la performance attendue. Les conclusions du rapport « des séparations aux rencontres en camp et colos » (Social en fabrique, 2016) vont à mon avis dans ce sens, que ce soit dans l'analyse du déclin des colos, dans l'insuccès du dispositif GénérationCampsColos, montrant la difficulté de faire la mixité en dépassant les frontières de sexe/âge/classe/'race' pendant les séjours. Il reste cependant un travail à faire pour que ces notions de *care* et de genre (violences de genre) soient remises au centre de l'analyse. Il suffit de constater la timidité avec laquelle les institutions chargées de l'organisation du champ et de la protection des mineurs s'intéressent à ces questions pour poser l'hypothèse qu'« ici gît le lièvre », là est le problème. Les violences de genre ne sont pas

secondaires, elles sont centrales, car elles sont l'expression et l'arme de la reproduction de rapports sociaux inégalitaires (Delphy, 2010).

Pour conclure sur une note positive on peut lire à l'inverse, à travers les nombreux exemples cités (Cité d'enfants, Vaunières, Courcelles, EEDF...), à quel point ce déclin des colos est réversible pour peu que soient revisités et actualisés les notions et concepts qui ont fondé ce grand élan des vacances pour toutes et tous au lendemain de la seconde guerre mondiale. L'argent public, qu'il vienne de l'État, des collectivités ou des organismes mutualisateurs, devrait servir prioritairement à cette refondation du champ. Discuter la société du risque par les enjeux politiques du *care* me paraît une entrée possible pour clarifier le débat, éviter la confusion qui règne actuellement dans les politiques publiques pour l'aide aux vacances et recréer les conditions d'une confiance renouvelée des familles les plus modestes dans les séjours en camp et colo. Cela suppose une inversion du regard porté sur les vacances par des décideurs qui sont encore très majoritairement des hommes des classes moyennes et supérieures (que ce soit dans les administrations centrales où à la tête des principales entreprises et autres organisations de vacances). Il ne s'agit pas de naturaliser le sexe masculin, pas plus que d'imaginer que les femmes seules seraient dépositaires du *care* : il s'agit bien de modèles culturels qu'il convient de dépasser. Fabienne Brugère parle d'une « inversion du *care* » (Brugère, 2011), qui remplacerait la logique gestionnaire et technocratique par une philosophie du soin et de l'attention, portée majoritairement pour l'instant par des « voix invisibles ». C'est probablement aussi pour cette raison que le rapport « Des séparations aux rencontres », s'il a connu un bon succès public et médiatique, est inaudible pour l'instant par l'administration commanditaire (cf. site Le social en Fabrique). Affaire à suivre.

- Amsellem-Mainguy Y., Bardon A., « Se rencontrer, être en groupe et avoir du temps pour soi : socialisations adolescentes en colonie de vacances », *Informations sociales* 2004/1, p. 8 – 18.
- Ayral S., (2011), *La fabrique des garçons*, Puf, Paris
- Ayral S., Raibaud Y., (2009) « Les garçons, la mixité et l'animation », *Agora débats/jeunesses*, no 51, 2009, p. 43-58.
- Bacou M., Raibaud Y., (dir), « Mixité dans les activités de loisir. La question du genre dans le champ de l'animation, *Agora Débats Jeunesse* n°59, INJEP, octobre 2011.
- Bataille J.-M., Bacou M., Besse-Patin B., Bocquet J.-M., Carton E., Claude V., Dheilly C., Kéritel A., Raibaud Y., 2016. Des séparations aux rencontres en camps et colos. Rapport d'évaluation du dispositif #GénérationCampColo, Les Éditions Le social en fabrique, avril 2016 : <http://www.lesocialenfabrique.fr>
- Bataille J.-M. (2007), dir., *Enfants à la colo. Courcelles, une pédagogie de la liberté*, INJEP, 2007
- Beck U., (2001 [1992]), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Aubier, Paris.
- Brugère F., (2011), *Qu'est-ce que le Care*, Paris, Puf, 2011.
- Delphy C., (2001), *L'ennemi principal*, Syllepse, Paris
- Downs, L.-L., (2009), *Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours*, Perrin, Paris.
- Ernaux A., (2016), *Mémoire de fille*, Gallimard, Paris
- Ewald, F., (1986), *L'État Providence*, Grasset, Paris
- Guérandel, K. (2014), *le sport fait mâle. La fabrique des garçons et des filles dans les cités*, P.U. Grenoble, 2016
- Houssaye, J., (2005), *C'est beau comme une colo. La socialisation en centre de vacances*, Matrice, Vigneux.
- Gilligan C., (2008[1982]) *Une voix différente. Pour une éthique du Care*, Flammarion, Paris,
- Jablonka I., (2013), *L'intégration des jeunes*, Seuil, Paris
- Jablonka I., (2014), *L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Seuil, Paris.
- Molinier P., Laugier S., Papermann P, (2009), *Qu'est-ce que le Care*, Payot, Paris.
- Paliérne N, Gaussot L., Le Minor, L, (2017), « Ce que le genre fait à l'alcool, ce que l'alcool fait au genre », in Navarre et Ubbiali, *Étudier le genre. Enjeux contemporains*, Éd. universitaires de Dijon, p.21-33.
- Perrin M., (2013), « La colonie de vacances une école de l'hétérosexualité » ? Mémoire de master 2, sd Eric Fassin. Université Paris 8.
- Raibaud Y., (2012), *Care, genre et animation*, in *L'animation socioculturelle professionnelle, quels rapports au politique ?* Carrières Sociales édition, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00666196>,
- Solini, L., Neyrand G., (2011), La survirilisation des pratiques sportives en établissement pénitentiaire pour mineurs, in *Agora Débats/Jeunesse*, n°59, p. 107-119.

Raibaud Y., (2015), *La ville faite par et pour les hommes*, Belin, Paris.
Tronto J., (2005 [1985]), *Le souci des autres. Ethique et politique du Care*, Près, éd. de l'EHESS
Tronto J., (2012), *Le risque ou le care ?* (trad. F. Brugère), PUF, Paris.